

FORMATION-ACTION
DISCRIMINATIONS ET SANTE
Animée par Eric Verdier
de la Ligue Française pour la Santé Mentale

Avec le soutien
de l'Agence nationale de Cohésion Sociale et d'Égalité des chances

Dans le cadre du Contrat Urbain de Cohésion Sociale, et compte tenu de l'intérêt porté à la première session mise en place en 2007, l'Atelier Santé Ville vous invite à participer à une formation-action :

« les phénomènes de bouc émissaire et les violences agies ou subies : des conséquences graves sur la santé et la cohésion sociale »

«Les hommes sont peu souvent ciblés dans les actions soutenues par la politique de la ville, alors que par ailleurs ils se suicident trois fois plus que les femmes. Concernant les deux autres causes de surmortalité non naturelles, à savoir les meurtres et les accidents, les hommes sont également très largement sur représentés du côté des victimes. Ils sont bien entendu également très majoritaires du côté des auteurs de violence et de discrimination.

La recherche-action, intitulée «Les phénomènes de bouc émissaire et les violences agies ou subies : des conséquences graves sur la santé», a justement pour objet de mieux comprendre et faire comprendre la problématique des discriminations qui isolent (boucs émissaires) par opposition aux discriminations qui fédèrent, et de mettre en œuvre des actions de prévention de leurs conséquences sur la santé, et des violences qu'elles génèrent (y compris celles dirigées contre soi-même).

L'enjeu sociétal aujourd'hui est bien de repenser l'identité masculine en correspondance - et non en opposition - avec une prise de conscience croissante de la place des femmes.»

L'objectif général est donc de prévenir les discriminations qui isolent, et les risques qui en découlent en terme de cohésion sociale et de santé.

Pour cela, 3 temps sont nécessaires :

1 - Former les acteurs de terrain sur le thème des discriminations et des phénomènes de bouc-émissaire, et leur incidence sur la santé des personnes.

Seront notamment abordés au cours de la formation, les thèmes suivants :

- discriminations, stigmatisation, abus et normopathie,
- phénomènes de bouc-émissaire et impact sur la violence et l'estime de soi,
- suicides et conduites à risque induits par les discriminations,
- résilience et facteurs de protection,
- processus d'acceptation ou déni de la différence,
- mécanismes sous-tendant la triade racisme/sexisme/homophobie,

2 - Accompagner sur le plan méthodologique et valoriser les initiatives que ces acteurs développent, notamment celles qui intègrent un travail sur les comportements dits «masculins» ou «féminins», et l'accumulation des sources potentielles de discrimination.

3 - Mettre en place un espace de parole à destination de personnes vulnérables en termes de violence ou de discrimination, voire victimes de phénomènes de bouc-émissaire, et valorisant plus spécifiquement l'accompagnement des hommes, à tous les âges et statuts de la vie.

Cette action a reçu le soutien de la Direction Générale de la Santé, de la Protection Judiciaire de la Jeunesse, et bénéficie du label de l'année européenne pour l'égalité des chances pour tous, décerné par la HALDE (Haute Autorité de Lutte contre les Discriminations et pour l'Égalité)

Si cette proposition rencontre votre intérêt, vous trouverez ci-joint un coupon d'inscription, que vous pouvez photocopier. Le nombre de places étant limité, un courrier de confirmation vous sera envoyé. Les échanges entre professionnels et bénévoles de champs différents seront privilégiés.

Calendrier formation 2011

Discriminations et santé

La formation-action se déroulera sur 6 jours de **9h30 à 12h30** et de **13h30 à 16h30** les :

lundi 3 octobre et mardi 4 octobre

jeudi 20 et vendredi 21 octobre

jeudi 17 et vendredi 18 novembre

jeudi 15 et vendredi 16 décembre

salle Ernest Renan, sur le port du Becquet de Tourlaville

La formation sera développée à partir de mises en situation des participants eux-mêmes, et nous souhaitons donc insister sur le fait que cela sous-tend une implication personnelle et un travail sur soi.

Les personnes qui participeront à la formation-action s'engagent à :

- **mettre en place une action reprenant les éléments de la formation ou les intégrer dans une action pré-existante**
- **se répartir à tour de rôle la prise de notes par demi-journée**
- **se réunir régulièrement pendant 1 an avec le groupe de personnes formées, en présence d'Eric Verdier**

Les promoteurs (nationaux et locaux) de cette initiative pilote seront vigilants à la mixité du groupe (hommes, femmes) et à ce que 3 partenaires issus de la formation mettent en place un espace de parole sur l'agglomération cherbourgeoise.

Les actions de prévention et les espaces de parole qui découleront de la formation pourront bénéficier des financements liés aux thématiques travaillées pendant la formation.

Les journées de formation sont financées par l'Agence Nationale de Cohésion Sociale dans le cadre des actions de prévention en santé et de la lutte contre les discriminations et la Fondation de France via le Collectif départemental de prévention du suicide de la Manche.

Aucune participation financière n'est donc demandée. Les repas ne sont pas pris en charge.

Cette formation est dispensée par la Ligue Française pour la Santé Mentale, organisme agréé pour la formation continue.

Fiche d'inscription à la formation :

Discriminations et santé

*A retourner avant le 23 septembre 2011 à Sylvette RONQUE, coordinatrice Atelier Santé Ville
Communauté Urbaine de Cherbourg – Place Napoléon – BP 808 – 50108 CHERBOURG CEDEX,
ou par courriel : sylvette.ronque@cuc-cherbourg.fr (tél. :02.33.08.26.15 ou 02.33.08.27.85)*

Melle, Mme

M.

Nom

Prénom

Activité professionnelle ou associative.

Structure

Adresse

Téléphone

Courriel :